

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

-----0-----
**DIRECTION NATIONALE
DES EAUX ET FORETS**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**TERMES DE REFERENCE POUR L'ATELIER DE VALIDATION TECHNIQUE DU
RAPPORT DE L'ETUDE SUR LA STRATEGIE NATIONALE DE PROMOTION ET DE
VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) AU MALI**

Mars 2016

Table des matières

1. CONTEXTE.....	3
2. OBJECTIFS DE L'ATELIER.....	4
3. RESULTATS ATTENDUS.....	4
4. METHODOLOGIE.....	4
5. DATE ET LIEU.....	5
6. PARTICIPANTS.....	5
7. PROGRAMME PROVISoire DE L'ATELIER.....	7

1. CONTEXTE

Au Mali, l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) (les fruits, les feuilles, les fleurs, les racines, les tanins, la gomme, les écorces, les herbes et les résines) constituent pour de nombreuses populations une source de revenus et d'alimentation. De petites et moyennes entreprises de transformation de ces produits se développent avec l'appui de nombreux partenaires. Le marché local et international des PFNL est de plus en plus porteur, en ce sens qu'il est caractérisé par une tendance à l'augmentation de la demande. Certains de ces produits font l'objet d'un commerce international contribuant ainsi à la réduction du déficit de la balance commerciale du Pays.

La promotion et la valorisation des PFNL cadrent parfaitement avec le premier axe stratégique du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017) qui porte sur la promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres, créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus. Toutefois le Mali ne dispose pas d'une véritable stratégie pour la promotion des PFNL.

C'est pourquoi, il apparaît nécessaire au Gouvernement du Mali de disposer d'une part, d'une stratégie nationale et d'un plan d'actions sur les PFNL qui puissent permettre d'harmoniser les interventions des différents acteurs et, d'autre part, d'un cadre juridique approprié de promotion et de valorisation des PFNL.

C'est dans ce cadre que la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) en partenariat avec l'ONG Sahel Eco avec l'appui financier de l'initiative pour les Droits et Ressources (RRI), ont démarré le processus d'élaboration d'une Stratégie Nationale de Promotion et de Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au Mali.

Le présent atelier est organisé pour valider le rapport de l'étude sur la stratégie nationale de promotion et de valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif de l'atelier est de procéder à la validation technique du rapport de l'étude sur la stratégie nationale de promotion et de valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

Les objectifs spécifiques sont :

- Procéder à un examen critique du rapport et formuler des suggestions et recommandations en vue d'enrichir le rapport,

- Obtenir à travers la validation, un consensus autour document de la stratégie nationale de promotion et de valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à la fin de l'atelier sont les suivants :

- Les participants ont pris connaissance du contenu de l'étude
- Les participants ont formulé des suggestions et recommandations pertinentes pour enrichir le rapport
- Le document de la stratégie nationale de promotion et de valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) est amendé et validé par l'ensemble des participants.

4. METHODOLOGIE

L'atelier comprendra une présentation power point du rapport de l'étude qui sera suivi par des questions-débats.

La présentation portera sur : i) la méthodologie de travail utilisée pour collecter les données et informations, ii) les principaux résultats obtenus, iii) les axes stratégiques et le plan d'action quinquennal de mise en œuvre de la stratégie.

Le rapport provisoire de l'atelier sera transmis avec la lettre d'invitation pour permettre aux participants de prendre connaissance de son contenu et de formuler des suggestions et recommandations avant l'atelier.

A la fin de l'atelier un communiqué final de l'atelier sera élaboré et adopté par l'ensemble des participants.

Au préalable, les amendements issus des participants à cet atelier national (services techniques, collectivités territoriales, société civile, ONGs, transformateurs de PFNL, etc.) seront pris en compte dans les versions finales des documents officielles.

5. DATE ET LIEU

L'atelier se tiendra au centre International de Conférence de Bamako (CICB) le mercredi 09 mars 2016 à partir de 09 heures.

6. PARTICIPANTS

Les structures ci-après sont invitées à l'atelier :

Structures	Nombre de Représentants
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	01
Ministère du Commerce et de l'Industrie	01
Ministère de l'Economie et des Finances	01
Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé	01
Commission Développement Rural de l'Assemblée Nationale du Mali	01
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	01
Direction Nationale des Eaux et Forêts	05
Direction Générale des Impôts	01
Direction Générale des Douanes	01
Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence	01
Agence pour la Promotion des Exportation du Mali (APEX)	01
Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité	01
Organisation Patronale des Industriels (OPI)	01
Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)	01
Chambre des Métiers du Mali	01
Coordination des Organisations Professionnelles Paysannes (CNOP)	01
Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)	01
Programme de Gestion Décentralisée des Forêts (GEDEFOR)	01
Institut d'Economie Rurale - LTA	01
Institut Polytechnique Rural de Katibougou (IPR/IFRA)	01
FAO	01
USAID	01
Union Européenne	01
Ambassade de Suède - Asdi	01
Association Malienne des Exportateurs des Produits de Cueillette (AMEPROC)	01
Projet Cadre Intégré	01
Projet Gomme Arabique	01
West African Agrobusiness Resources Initiatives (WAARI) - AID SA	01
Entreprise Produits du Sud	01
Fédération Nationale du Karité	01
COPROKAZAN	01

COOPROKASI	01
Helvetas Suisse Intercoopération	02
ICRAF Sahel	01
UICN	01
Tree Aid	01
Farm Radio International	01
ICCO	01
OXFAM	01
ARAFD	01
Le TONUS	01
AMEPPE	01
Mali-Folkecenter	01
AMCFE	01
Sahel Eco	02
Total	51

7. PROGRAMME PROVISOIRE DE L'ATELIER

Horaires	Activités
8H 30- 09h 00	Accueil et installation des participants
9 h 00– 9 h 10	Mots de bienvenue du représentant de la DNEF
9 h 10- 9 h 25	Discours d'ouverture par le Ministre de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable ou son Représentant
9 h 25- 9 h 30	Photos de famille et retrait des officiels
9 h 30 – 10 h 00	Pause-café
10 h 00– 10h 15	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des participants- Choix d'un Président et d'un Rapporteur- Présentation et adoption de l'agenda de l'atelier
10 h 15– 10 h 45	Présentation du rapport
10 h 45-12 h 00	Questions –débat
12 h 00-12 h 15	Synthèse et adoption des observations et recommandations
12 h 15-12 h 30	Clôture de l'atelier par le Ministre de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable ou son Représentant
12h30-13h30	Pause-Déjeuner